Nations Unies S/2017/354



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 avril 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 21 avril 2017, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer aux lettres datées des 11 et 15 septembre 2015 (S/2015/709 et S/2015/710, respectivement), échangées par mon prédécesseur et le Président du Conseil de sécurité au sujet de la nomination de Virginia Gamba (Argentine) à la tête du groupe de direction indépendant du Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies, qui se compose de trois personnes. J'ai également l'honneur de me référer à la résolution 2319 (2016) du Conseil de sécurité, par laquelle ce dernier a décidé de renouveler pour une période d'un an le mandat du Mécanisme d'enquête conjoint, tel qu'énoncé dans la résolution 2235 (2015).

À la suite de la nomination de Mme Gamba au poste de Représentant spécial pour le sort des enfants en temps de conflit armé, qui prendra effet le 1er mai 2017, à l'issue des consultations d'usage et en coordination avec le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, je vous fais part de mon intention de nommer Edmond Mulet (Guatemala) à la tête du groupe de direction du Mécanisme d'enquête conjoint. Il en sera le principal responsable et aura à ses côtés deux adjoints chargés respectivement des composantes questions politiques et enquêtes. Les dernières fonctions occupées par M. Mulet ont été celles de Directeur de Cabinet du Secrétaire général Ban Ki-moon.

(*Signé*) António **Guterres**

17-06662 (F) 260417 260417



